

Institut International des Droits de l'Homme

La lettre de l'Institut

Edition **Janvier-Février 2015**

L'Institut International des Droits de l'Homme œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la formation et la recherche. Afin de vous tenir au courant de nos activités et de vous faire découvrir nos membres, nous publions désormais tous les deux mois une lettre d'information.

Nos sessions de formation

Vous trouverez dans cette section les dernières informations relatives à nos sessions de formation.

Sessions de formation en France

Université de Printemps sur « Le droit de la famille dans le cadre européen »

Du **30 mars au 2 avril 2015**, l'IIDH, la Faculté de Sciences politiques de Bologne et l'Ecole des hautes études économiques de Moscou organiseront à **Strasbourg** une Université de printemps consacrée au thème « **Le droit de la famille dans le cadre européen** ». Elle est destinée aux praticiens du droit et aux étudiants de niveau avancé. La session sera dispensée en français et en anglais. La maîtrise des deux langues est indispensable pour suivre les cours. Pour de plus amples informations, veuillez consulter [notre site internet](#). Les inscriptions sont closes.

46^{ème} session annuelle d'enseignement sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme »



La 46^{ème} session annuelle d'enseignement portera sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme » et se déroulera du **6 au 24 juillet 2015** à Strasbourg. Elle couvrira des thèmes tels que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, la protection de l'enfant dans les conflits armés, la protection internationale de l'enfant migrant, la protection de l'enfant contre l'exploitation sexuelle, la protection de l'enfant et les nouvelles technologies ou encore la lutte contre le travail forcé des enfants. Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#).

18^e Cours d'été sur « le droit des réfugiés »

Du **22 juin au 3 juillet**, l'IIDH et la Représentation en France du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) organiseront leur 18^e cours d'été à Strasbourg consacré au thème du droit international des réfugiés. Ce cours d'une durée de 2 semaines est dispensé en français. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter la page de notre site internet dédiée [au Cours d'été sur le droit des réfugiés](#). Les inscriptions sont ouvertes sur notre site internet jusqu'au 20 mars 2015.

Sessions de formation à l'étranger

2^{ème} session d'enseignement à Bamako, Mali

L'IIDH, la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), et l'Institut National de Formation Judiciaire au Mali organiseront une deuxième session d'enseignement en droit international pénal et en droit international des droits de l'homme à Bamako **au Mali du 23 au 28 février 2015**. Elle est destinée aux praticiens du droit. Elle sera dispensée en français. Pour de plus amples informations, veuillez consulter [notre site internet](#).

3^{ème} session d'enseignement pour les défenseurs des droits de l'homme du monde arabe, Beyrouth, Liban

Du 4 au 8 mai 2015, l'IIDH et le Département des droits de l'homme de l'Université Jinan du Liban, avec le soutien de l'Agence universitaire de la francophonie organiseront **une troisième session d'enseignement en droit international des droits de l'homme à Beyrouth**. Ce programme, **dispensé en français et en arabe**, s'adresse aux universitaires, magistrats, avocats et membres d'ONG et d'OI du monde arabe. La session propose des cours fondamentaux, tels que la protection des droits de l'homme au niveau universel, le système arabe de protection des droits de l'homme, le droit international humanitaire et pénal mais aussi des tables rondes sur des thèmes d'actualités. Pour de plus amples informations, veuillez consulter [notre site internet](#).

Que s'est-il passé lors de nos dernières sessions de formation ?

1^{er} Séminaire régional à Brazzaville, République du Congo

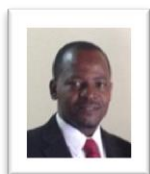
Une session de formation, sur le thème « **Les droits des personnes et des groupes vulnérables** », s'est tenue **du 1er au 5 décembre 2014 à Brazzaville au Congo**. Elle était organisée par l'IIDH en partenariat avec l'Ambassade de France et la Délégation de l'Union européenne en République du Congo ainsi qu'avec l'appui du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) et de l'Université Marien NGOUABI. Cette session s'adressait aux juristes, magistrats, membres d'ONG, agents des administrations concernées et forces publiques originaires du Congo et d'Afrique centrale. La session a accueilli 58 participants venus du

Cameroun, Gabon, République du Congo, République centrafricaine et République Démocratique du Congo.

3^e session de formation en droit international des droits de l'homme à Port au Prince, Haïti

L'IIDH a organisé, en partenariat avec l'Ambassade de France en Haïti et l'Initiative de la Société Civile (ISC), ainsi qu'avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne en Haïti, une **session de formation** en droit international des droits de l'homme **sur le thème : « Droit international des droits de l'homme et droits de l'enfant »**. La session s'est tenue **du 2 au 12 décembre 2014** à l'École de la Magistrature d'Haïti. Elle s'adressait aux étudiants avancés en sciences juridiques, politiques, humaines et sociales, aux enseignants et chercheurs, aux membres de professions juridiques ou liées aux droits de l'homme, aux fonctionnaires nationaux et internationaux et aux membres d'ONG. La session a accueilli 82 participants.

Témoignage participant



Yvon JANVIER
Avocat-Formateur

« Ce témoignage peut sans doute paraître un grain de sable sur la plage, du moins il se propose de vous exprimer ma reconnaissance pour l'excellent travail accompli en Haïti avec la réalisation de cette formation en Droit international des droits de l'homme, et de manière plus spécifique, en droits de l'Enfant. Si cela peut servir de plaidoyer pour motiver initiateurs et partenaires au projet à le pérenniser, j'aurais atteint mon but au-delà de mes espérances.

J'ai entrepris des études juridiques dans un souci de service et parce que j'ai estimé que c'est un ajout indispensable à mes compétences professionnelles. Etudes, interrompues à deux reprises pour des formations aux États-Unis en Sciences de l'éducation, mais que j'ai complétées malgré ma double fonction de maire et d'enseignant à l'époque.

Autant un poisson capturé dans un aquarium ressent la nécessité permanente du large, autant je ressentais ce vide, cette limite que m'imposait l'absence d'une formation approfondie en Droit international des Droits de l'homme.

Ce qui m'avait poussé à appliquer pour un Master proposé par UNICRI et l'Université de Turin. Mais en raison des aléas de la légalisation de mes pièces je n'avais pu aller jusqu'au bout.

Convaincu que le hasard n'existe pas, et toute mon énergie étant mobilisée vers la concrétisation de ce rêve, c'est donc naturellement, à mon sens, qu'est venue à moi l'opportunité de cette formation en droit international des droits de l'homme à laquelle j'ai participé, entre le 2 et le 12 décembre 2014, à l'École de la Magistrature (EMA), à Port-au-Prince, réalisée avec le concours de l'ambassade de France et de l'Institut International des Droits de l'Homme (IIDH).

Certes, plusieurs autres facteurs me motivaient. Chercheur, Avocat, Enseignant, Journaliste, acteur très impliqué dans la vie de ma communauté, je me soucie toujours de partager mes connaissances, estimant que cela constitue l'une des meilleures voies vers l'établissement d'un état de droit et le développement durable.

En fait, cette formation coordonnée à la perfection par Mme Muriel Sognigbe Sangbana, déléguée par l'IIDH, avec la variété et la richesse des thématiques traitées avec maestria par la majorité des intervenants, a dépassé mes attentes.

A mon sens, tout homme/femme de loi, de l'avocat au juge, tout travailleur social, tout homme/femme soucieux d'une société juste, respectueuse des droits humains, devrait recevoir, au moins une fois, une telle formation.

Aussi, souhaiterais-je, pour le bien de mes compatriotes, pour le bien de mon pays, que cette formation perdure. De cette manière, chaque année se multipliera en Haïti des défenseurs des droits humains, mieux imbus de leur sujet, qui auront, à défaut de bénéficier de la formation, participé soit à des conférences, soit à des séminaires tenus par certains des bénéficiaires.

Une façon pour vous dire que, personnellement, j'ai planifié de partager le bagage reçu à l'EMA grâce à l'IIDH, tant avec les étudiants de l'école de droit de Jérémie qu'avec d'autres acteurs de la vie sociopolitique de ma région, et à l'avenir au-delà. Pour ne pas reculer, j'ai déjà communiqué mon intention tant au rectorat de la faculté de droit qu'à des confrères avocats du Barreau. Je me mettrai à l'œuvre sous peu. Pour moi, pour les quatre-vingt-quatre autres bénéficiaires de la formation, pour la myriade de bénéficiaires qui suivront, je résume mes sentiments aux initiateurs et aux partenaires du projet par un MERCI. Je compte faire œuvre utile de ce bagage intellectuel que vous m'avez permis d'acquérir.»



Nos contributions à la recherche

Afin de contribuer à faire avancer la recherche dans le domaine des droits de l'homme, nos représentants participent à de nombreuses manifestations. Nous publions régulièrement des ouvrages scientifiques et organisons des événements académiques.

Les Agendas du Président et du Secrétaire Général

Notre Président et notre Secrétaire général participent tout au long de l'année à des conférences, colloques, tables rondes et autres manifestations traitant de thématiques liées aux droits de l'homme.

Agenda du Président en janvier-février

26 Janvier : Université Lyon III conférence donnée dans le cadre du collège de Droit

30 Janvier : Réunion de l'Association des anciens membres de la CEDH, séminaire de rentrée puis rentrée solennelle de la Cour

10 et 11 Février : Panel consultatif sur les candidats aux fonctions de juge à la CEDH à Paris

13 Février : séminaire conjoint CEDH-IIDH, à la Cour, sur la jurisprudence sur l'article 2 de la Convention depuis l'arrêt McCann (en hommage à M. M.O'Boyle)

14 Février : Remise de diplômes à la Faculté de droit à Fribourg

23 Février : Présidence d'une séance à l'Académie française au colloque « le Président sous la Ve République », à Paris

27 Février : Accueil d'un groupe d'étudiants japonais à l'IIDH

Agenda de notre Secrétaire Général en janvier-février

6 février : Séminaire sur l'avis de la CJUE relatif à l'adhésion de l'UE à la CEDH – Université Paris-est Créteil

7-17 février : Cours sur le droit européen des droits de l'homme- Collège universitaire français de Moscou

Séminaire sur le droit à la vie

La CEDH et l'IIDH ont organisé un séminaire sur "le droit à la vie, vingt ans de développements juridiques depuis l'arrêt Mc Cann c. Royaume-Uni". Ce séminaire aura lieu le 13 février 2015 à la Cour européenne des droits de l'homme. Il était organisé en l'honneur du Greffier adjoint de la Cour, Michael O'Boyle.



Nos activités pédagogiques

Clinique des Droits de l'Homme de Strasbourg

Séminaire- 2 février 2015

Après avoir suivi deux séminaires portant sur la procédure devant la Cour de Strasbourg, dispensés respectivement par un membre du greffe de la Cour (M. Pascal Dourneau-Josette) et un avocat ayant représenté des requérants devant son prétoire (Me Caroline Mecary), les cliniciens ont eu la chance d'assister à un séminaire clinique donné par M. Ledi Bianku, juge albanais à la Cour européenne des droits de l'homme. Ce séminaire avait pour thème : « La procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme – Perspective du juge ». Il a eu lieu le 2 février dans les locaux de l'IIDH.

Concours européen des droits de l'homme René Cassin

Le « Concours européen des droits de l'homme René Cassin » fête son trentième anniversaire. Il s'agit d'un concours universitaire de plaidoiries qui s'inscrit dans la tradition des cursus juridiques et de sciences politiques. Il se déroulera, cette année encore, dans le cadre prestigieux du Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg les 8, 9 et 10 avril 2015. Il se déroule sous le parrainage de l'Université de Strasbourg (l'institut d'études politiques et la faculté de droit), de l'Institut International des Droits de l'Homme

et de la Cour européenne des droits de l'Homme et du Conseil de l'Europe. Le Concours Cassin représente le concours de plaidoiries simulées le plus ancien et le plus important, en langue française. À partir d'un cas pratique fictif, des équipes universitaires de toute l'Europe rédigent un mémoire en défense ou en requête selon leur statut. Les demi-finales se dérouleront les 8 et 9 avril. La finale qui aura lieu le 10 avril opposera la meilleure équipe en requête à la meilleure équipe en défense. Cette année le cas pratique, a pour thématique les droits de l'homme et la famille sous l'angle notamment des droits de l'enfant. Les inscriptions sont closes. Pour de plus amples informations veuillez consulter le [site internet du Concours](#).

Nos activités institutionnelles

Dans cette section, nous souhaitons vous informer sur les actualités importantes qui concernent l'Institut.

Bulletin de l'IIDH 2014

Nous sommes heureux d'annoncer que le bulletin annuel apportant une vue d'ensemble sur les activités de 2014 de l'Institut est désormais disponible en français sur [notre site internet](#). Il sera disponible en anglais dans les prochaines semaines.

Nos activités institutionnelles

Nouveaux juges à la CEDH

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe vient d'élire deux nouveaux juges à la Cour européenne des droits de l'Homme: Le Professeur Branko Lubarda qui est un ancien diplômé de l'IIDH (1982) au titre de la Serbie et M. Yonko Grozev, avocat, au titre de la Bulgarie.



Du côté de nos membres

L'Institut International des Droits de l'Homme compte environ 300 membres (spécialistes et organisations) agissant pour les droits de l'homme, du monde entier. Cette section vise à les mettre à l'honneur et vous faire connaître leur travail, leur engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de l'Institut. Si vous êtes membre de l'IIDH et que vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition de « La lettre de l'Institut », nous vous invitons à nous contacter par email à administration@iidh.org.

Dans cette édition, découvrez :



Fabien Marchadier

L'institut international des droits de l'homme est à tout jamais lié à son fondateur. Aujourd'hui encore, il perpétue l'esprit de René Cassin, l'ardent défenseur et promoteur des droits de l'Homme, le résistant, chassé de la Faculté de droit de Paris par un Doyen antisémite, œuvrant inlassablement au rapprochement des peuples, à la paix et au respect de la dignité humaine. Par son engagement et sa détermination, René Cassin est un exemple pour tous. Il a montré la voie pour que les droits de l'Homme ne demeurent pas théoriques et illusoire. L'institut en constitue l'un des plus beaux témoignages. Les multiples sessions de formation qu'il organise permettent, selon l'expression de René Cassin, de grossir les rangs des « fantassins des droits de l'homme ». J'ai eu le plaisir de participer à l'une d'entre elle pour évoquer l'encadrement juridique des réseaux sociaux sur internet aux fins de protection de la vie privée et des données personnelles. Être membre de l'Institut et avoir eu l'occasion de participer aux sessions d'enseignement est une immense fierté. Avoir eu l'honneur d'être le premier lauréat du prix de thèse décerné par l'Institut l'est tout autant. C'est à cette époque que remontent mes premiers contacts avec l'Institut, marqués par la rencontre de personnalités d'exception, les regrettés Jean-François Flauss et Gérard Cohen-Jonathan.

Je suis actuellement Professeur à la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers. En France, les droits de l'Homme sont plutôt enseignés et étudiés par les spécialistes de droit public. Je suis pourtant privatiste de formation ; ma thèse de doctorat portait sur les interactions entre le droit international privé et le droit européen des droits de l'Homme. Le Professeur Jean-Pierre Marguénaud, qui en a assuré la direction, a joué un rôle déterminant. Il aimait rappeler que, avant la présidence du Conseil d'État et de la Cour européenne des droits de l'Homme, René Cassin était un privatiste qui avait consacré sa thèse à l'austère droit des sûretés.

